



Mars 2022

Bonjour chers parents,



Voici quelques informations pour le mois de mars.

Congé pour les élèves

25 mars 2022 : Journée pédagogique

Gestion des absences des élèves

Nous vous rappelons qu'il est important pour nous d'obtenir des motifs pour les absences de vos enfants à l'école, et ce, particulièrement dans la situation actuelle. Merci de contacter directement le secrétariat de l'école pour motiver les absences de vos enfants : 450-539-3196. L'information concernant les absences doit nous parvenir des parents et non des élèves, même lorsqu'il s'agit d'un rendez-vous en cours de journée.

Message de la direction

Bonjour à vous tous,

Le mois de février s'est terminé sous le signe de la persévérance. En effet, les élèves ont pu participer à différentes activités soulignant la persévérance scolaire. C'est d'ailleurs cette valeur qui a été reconnue chez les élèves lors de notre rencontre de famille par nos enseignantes. Malgré les difficultés et les défis, nos élèves se sont démarqués par leurs efforts, leur énergie, leur acharnement au travail. Ils se sont vraiment donné "à fond" tout au long du mois (et depuis le début de l'année d'ailleurs!).

Maintenant que le premier bulletin est derrière nous, nous avons pu nous ressourcer au début du mois de mars. Même si la

semaine de relâche est passée, il ne faut pas relâcher d'efforts! C'est avec cette même énergie que nous devons nous attaquer au mois de mars et aux défis qui s'y présenteront.

Yuri Carter, directeur

Vaccination Hépatite A, B et VPH



La vaccination des élèves de 4^e et 5^e année aura lieu ce jeudi 17 mars en avant-midi. N'oubliez pas le carnet de santé de l'enfant le matin de la journée de vaccination.

RAPPEL - Campagne de financement

Nous vous rappelons que la date de retour du bon de commande pour la campagne de financement est ce vendredi 18 mars et la livraison des produits aura lieu dans la semaine du 11 avril.

De beaux petits ... oignons!



Pour que petits et grands profitent pleinement des activités extérieures, prenez soin de bien vêtir toute la maisonnée, même par une douce journée d'hiver. Optez pour la technique de... l'oignon, soit plusieurs couches de vêtement qui retiennent l'air chaud et qui laissent la transpiration sur la peau. On peut donc facilement en enlever et en remettre en fonction des variations de la température.

N'oubliez pas les tuques! C'est par la tête que le corps perd le plus de chaleur. Vérifiez que vos enfants portent des vêtements sécuritaires : tout ce qui n'est pas attaché constitue un danger (lacets, cordons, manteaux, bretelles...) Optez pour de faux cols plutôt que des foulards.

Déménagement

Si vous déménagez en cours d'année, nous vous demandons de nous fournir par écrit, le plus tôt possible, les changements d'adresse et de numéro de téléphone.

Début de la 2^e et dernière étape

La 2^e étape est maintenant commencée et ce sera l'étape la plus importante car elle représente 60 % de toute l'année scolaire. Nous demandons votre collaboration afin d'éviter les absences le plus possible.

Site web de notre école

N'oubliez pas que vous pouvez consulter le site web de l'école si vous cherchez certaines informations. Plusieurs documents s'y trouvent tels que le journal « La vie à l'école », les noms et courriels des enseignants, l'horaire de l'école, les montants des frais chargés aux parents, etc. Bonne visite!

<https://nde.cssds.gouv.qc.ca/>

Dix défis écologiques pour les jeunes

Éteins tout ! : La télévision, l'ordinateur et la chaîne stéréo sont gourmands en énergie, même quand ils sont en veille.

Joue dehors ! : Explore ton environnement, tout en te gardant en forme et en économisant de l'électricité.

Traque les fuites d'énergie ! : Trouve différentes façons, chez toi, d'arrêter le gaspillage d'énergie (et d'argent) et explique à ta famille ce que tu as découvert.

Des repas sans viande : Propose à tes parents de préparer un repas sans viande au moins une fois par semaine.

D'où viennent les aliments que tu manges ? : Opter pour des aliments produits localement aide à réduire la pollution générée par le transport.

Plus grand est-il synonyme de mieux ? : En général, les gros véhicules consomment plus de carburant et génèrent plus de pollution que les petits. Informe ta famille de ce que tu as appris.

Déplace-toi autrement : Marche, fais du vélo, de la planche à roulette, de la trottinette, ou prends les transports en commun pour te déplacer.

Explore ton quartier : Découvre ton quartier, ses ressources, et des moyens pour t'y déplacer autrement qu'en voiture.

Exprime-toi ! : Écris, peins, dessine ou réalise une vidéo, pour exprimer ce que la nature représente pour toi.

Partage tes connaissances : Écris une lettre à un journal ou fabrique une affiche pour ton école à propos de tout ce que tu as appris. Encourage tes amis et ta famille à relever également le Défi nature !

Source : Fondation David Suzuki

Inscriptions 2022-2023



Si vous connaissez des gens qui n'ont pas fait l'inscription de leur enfant au préscolaire 4 ans, 5 ans ou à Passe-partout, dites-leur de contacter l'école au 450 539-3196 poste 16300.

Allergie aux arachides - RAPPEL

Afin de prévenir toute réaction allergique étant donné que même l'odeur de l'aliment peut déclencher une réaction, nous vous demandons d'éviter de donner à votre enfant tout lunch ou collation contenant des produits d'arachides. Il est très important de respecter cette consigne pour la sécurité de nos élèves allergiques aux arachides. Nous vous remercions de votre collaboration.



Caisse scolaire



Le prochain dépôt aura lieu le jeudi 24 mars.

Si votre enfant a besoin d'une enveloppe de dépôt, il peut venir en faire la demande au secrétariat.

Bibliothèque



Nous demandons aux élèves de porter une attention particulière au soin des livres de bibliothèque. Si des livres de bibliothèque reviennent endommagés suite à un prêt ou sont perdus par des élèves, l'école facturera le coût du livre aux parents des élèves concernés.

Procure et surveillance du diner



Quelques parents n'ont toujours pas payé soit la procure du début de l'année et/ou les frais de surveillance du diner. Vous pouvez envoyer des chèques postdatés ou payer par internet. Sinon, il serait apprécié que vous téléphoniez au secrétariat pour prendre une entente de paiement avec l'école. **Les parents qui n'auront pas pris entente avec l'école verront leurs noms acheminés au Centre de services scolaire à la fin du mois de mars pour recouvrement.**